



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

MODIFICATION DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions des articles 148 et 148.0.1 du Code municipal du Québec, que la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Mathieu prévue le mardi 10 octobre 2023 à 19 h 30, et qui se tiendra à la salle Émérie-Lapointe située au 288, rue Principale, **est reportée au mardi 17 octobre 2023** à la même heure et au même endroit.

Donné à Saint-Mathieu, ce 14 août 2023.

Oleg V. Lascov
Directeur général et secrétaire-trésorier